

Communiqué de presse
Paris, le 12 décembre 2013

Eco-Emballages se mobilise avec les professionnels de la Boîte Boisson pour développer le tri des canettes consommées hors foyer

Avec près de 5 milliards d'unités mises sur le marché en 2012, le tri et le recyclage des canettes constituent un enjeu écologique et économique majeur. Sachant que près d'un tiers de ces canettes est consommé en dehors du foyer, Eco-Emballages lance une expérimentation à partir du 1^{er} janvier 2014 en partenariat avec La Boîte Boisson pour renforcer le tri des canettes et mettre en place des collecteurs à disposition des entreprises, associations, administrations et autres acteurs volontaires.

Déployer la collecte sélective hors foyer et assurer la continuité du geste de tri

Près de 5 milliards de canettes mises sur le marché en 2012 dont un tiers consommé hors domicile : tel est l'enjeu du tri et du recyclage de ce gisement qui a conduit Eco-Emballages et La Boîte Boisson à s'associer pour renforcer le dispositif de collecte sélective hors foyer.

A travers l'opération « Chaque Canette Compte », La Boîte Boisson et Eco-Emballages vont permettre à des acteurs volontaires (entreprises, groupes scolaires et universitaires, établissements de restauration rapide, associations, organisateurs d'événements) de développer la collecte sélective des canettes.

Des collecteurs sont ainsi mis en place par des entreprises ou associations de l'économie sociale et solidaire, chargées d'assurer la collecte et d'acheminer les gisements dans les filières de recyclage.

Initiée par La Boîte Boisson en 2010, cette opération a déjà permis de recycler plus de 10 millions de canettes, un chiffre en croissance exponentielle depuis le lancement du dispositif. « Chaque Canette Compte » est désormais présent dans les grandes villes françaises sur plus de 800 sites.

En acier ou en aluminium, la canette est recyclable à 100% et ce, indéfiniment, sans que le métal perde ses propriétés mécaniques. Les débouchés sont nombreux : une fois recyclées, les canettes permettent de fabriquer de nouvelles canettes mais aussi de la nouvelle matière acier et aluminium destinée aux filières de l'industrie automobile ou des biens d'équipements.

Cette expérimentation a pour objectif de permettre à Eco-Emballages de définir un plan d'actions pour la collecte sélective hors foyer des emballages ménagers, dont la quantité est estimée aujourd'hui entre 100 000 et 200 000 tonnes.

Il permettra également de développer le recyclage pour tous les matériaux d'emballages ménagers collectés par les partenaires du programme, au-delà des seules canettes, et de répondre à une demande forte des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Le saviez-vous ?

Le métal est un matériau 100% recyclable à l'infini :

- Etape 1 : Les canettes usagées sont mises en bac,
- Etape 2 : Elles sont ensuite triées (courants de Foucault pour l'aluminium et aimant pour l'acier),
- Etape 3 : Elles sont recyclées, coulées, laminées et transformées en bobines,
- Etape 4 : Elles permettent de fabriquer de nouvelles « boîtes » ou canettes,
- Etape 5 : Les nouvelles « boîtes » ou canettes sont remplies et mises en rayon,
- Etape 6 : Pour une nouvelle consommation dans les 60 jours.

1,3 million de canettes recyclées, représentent jusqu'à 230 tonnes d'émissions de CO2 économisées

A propos de La Boîte Boisson

La Boîte Boisson est un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) qui mène de nombreuses actions de promotion de la canette, afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs de la filière et révéler les opportunités de développement de cet emballage et du marché des boissons dans son ensemble.

Il rassemble les trois principaux producteurs de canettes – Ball Packaging Europe, Crown Bevcan Europe et Rexam – et les deux fabricants de matières premières – ArcelorMittal et Constellium – implantés dans l'Hexagone.

A propos d'Eco-Emballages

Eco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers. Entreprise privée, agréée par l'Etat, Eco-Emballages a une mission qui s'inscrit dans une démarche d'intérêt général au bénéfice du consommateur citoyen. Son objectif est de garantir l'efficacité environnementale et sociale du dispositif à un coût optimisé. Le Point Vert est à ce titre une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages. Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 67% des emballages ménagers sont recyclés en France. Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs –entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage. www.ecoemballages.fr

Pour plus d'informations sur l'opération « Chaque canette compte », consultez le site :

<http://www.chaquecanettecompte.fr/#>
<https://fr-fr.facebook.com/ChaqueCanetteCompte>

Contacts Presse :

Eco-Emballages
Olivia Retali
olivia.retali@ecoemballages.fr
01 81 69 05 83

La Boîte Boisson
ADOCOM – Sandra, Irène, Bruno
adocom@adocom.fr
01 48 05 19 00